

No. de résolution
ou annotation



Commission scolaire
du Chemin-du-Roy

Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Comité exécutif

Le 26 novembre 2008

À une séance ordinaire du COMITÉ EXÉCUTIF de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy dûment convoquée et tenue au centre administratif du 1515, rue Sainte-Marguerite, Trois-Rivières, ce **vingt-sixième jour du mois de novembre deux mille huit**, à dix-neuf heures, formant quorum sous la présidence de madame Suzanne Poirier, sont présents :

LES COMMISSAIRES

Georgette Bazinet	Yvon Lemire
Jean-Guy Paillé	Thérèse Pruneau
Marie-Josée Tardif	Pierre Tremblay

ABSENCES MOTIVÉES

Claude Alarie	Julie Morneau
---------------	---------------

COMMISSAIRES REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE PARENTS

SONT AUSSI PRÉSENTS

Michel Morin	Directeur général
Hélène Corneau	Directrice générale adjointe
Claudine Thivierge	Secrétaire générale
Serge Hamel	Directeur des services éducatifs au secteur jeunes
Richard Lampron	Directeur de l'informatique et du transport scolaire
Manon Beaudry	Attachée à la direction générale

CONSTATATION DU QUORUM

Madame Claudine Thivierge, secrétaire générale, constate le quorum.
Madame Suzanne Poirier, présidente, souhaite la bienvenue aux membres du Comité exécutif et aux cadres.

NOMINATION À LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ EXÉCUTIF

CONSIDÉRANT la formation d'un nouveau Comité exécutif au 28 novembre 2007;

CONSIDÉRANT la nécessité de nommer un membre du Comité exécutif à la présidence;

63-CE/08-11-26

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-GUY PAILLÉ, COMMISSAIRE, de nommer madame Suzanne Poirier présidente du Comité exécutif à compter du 26 novembre 2008.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Madame Suzanne Poirier, présidente, souhaite la bienvenue aux membres du Comité exécutif et aux cadres.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

64-CE/08-11-26

IL EST PROPOSÉ PAR MARIE-JOSÉE TARDIF, COMMISSAIRE, que l'ordre du jour de la présente assemblée soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 29 OCTOBRE 2008

65-CE/08-11-26

IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE TREMBLAY, COMMISSAIRE, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 29 octobre 2008 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

DEMANDES DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE

PROJET « PLACE AUX JEUNES ADOS 2009 » – CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI TROIS-RIVIÈRES / MRC DES CHENAUX

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière de Carrefour jeunesse-emploi Trois-Rivières / MRC des Chenaux pour le projet « Place aux jeunes ados 2009»;

CONSIDÉRANT l'objectif premier de ce projet, soit la prévention de l'exode des jeunes de la MRC des Chenaux;

CONSIDÉRANT que cette approche de prévention hâtive de l'exode adaptée aux intérêts des 15 à 17 ans est basée principalement sur la promotion des attraits professionnels et entrepreneuriaux de la MRC des Chenaux et s'adresse aux élèves de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy;

CONSIDÉRANT que ce projet est organisé conjointement avec l'école secondaire le Tremplin;

CONSIDÉRANT le cadre de référence sur les critères applicables à l'utilisation de budget « contribution à divers organismes »;

66-CE/08-11-26

IL EST PROPOSÉ PAR GEORGETTE BAZINET, COMMISSAIRE, qu'un montant de 400,00 \$ soit versé au projet « Place aux jeunes ados 2009 ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

LA CLASSE DE MAÎTRES DE L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE TROIS-RIVIÈRES

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière de l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières pour la tenue de la classe de maîtres de l'Orchestre en date du 23 janvier 2009;

CONSIDÉRANT la participation de nos élèves à cette activité qui se tiendra à l'école secondaire des Pionniers;

CONSIDÉRANT la volonté de la Commission scolaire d'être présente et active dans le milieu socioéconomique, culturel et sportif;

CONSIDÉRANT le cadre de référence sur les critères applicables à l'utilisation de budget « contribution à divers organismes »;

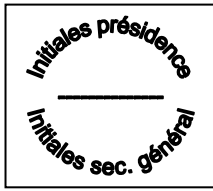
67-CE/08-11-26

IL EST PROPOSÉ PAR MARIE-JOSÉE TARDIF, COMMISSAIRE, qu'une contribution financière de 400,00 \$ soit remise à l'activité « La classe de maîtres de l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

SPORT HOMMAGE MAURICIE

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière de la corporation Sport Hommage Desjardins pour leur 27^e édition du Gala Sport-hommage Desjardins qui se tiendra le 17 janvier 2009;



Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Comité exécutif

Le 26 novembre 2008

CONSIDÉRANT que plusieurs intervenants des milieux sportifs sont présents dans nos établissements scolaires;

CONSIDÉRANT la volonté de la Commission scolaire d'être présente et active dans le milieu socioéconomique, culturel et sportif;

CONSIDÉRANT le cadre de référence sur les critères applicables à l'utilisation de budget « contribution à divers organismes »;

68-CE/08-11-26

IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE TREMBLAY, COMMISSAIRE, qu'une contribution financière de 250,00 \$ soit remise à Sport Hommage Mauricie comme soutien au 27^e Gala Sport-hommage Desjardins.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PERSONNEL DE SOUTIEN - RESCISION DE RÉOLUTION

CONSIDÉRANT la résolution 59-CE/08-10-29 confirmant l'engagement, à compter du 14 octobre 2008, de madame Martine Lavergne à titre d'éducatrice en service de garde à temps complet;

CONSIDÉRANT qu'une erreur s'est glissée dans le libellé du nom de l'employée;

69-CE/08-11-26

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-GUY PAILLÉ, COMMISSAIRE, que la résolution 59-CE/08-10-29 soit rescindée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PERSONNEL DE SOUTIEN – ENGAGEMENT

CONSIDÉRANT les besoins d'une éducatrice ou d'un éducateur en service de garde à l'école Champlain;

CONSIDÉRANT l'article 7-3.00 de la convention collective du personnel de soutien, particulièrement les clauses relatives au service de garde;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

70-CE/08-11-26

IL EST PROPOSÉ PAR THÉRÈSE PRUNEAU, COMMISSAIRE, que madame Martine Lajoie soit engagée à titre d'éducatrice en service de garde à temps complet (35 heures/semaine – poste à caractère cyclique), à l'école Champlain, à compter du 14 octobre 2008.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PERSONNEL PROFESSIONNEL – ENGAGEMENT

CONSIDÉRANT le besoin d'une conseillère ou d'un conseiller en mesure et évaluation à Formation Conseil Mauricie;

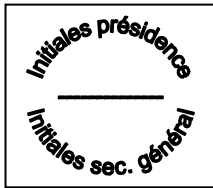
CONSIDÉRANT l'article 5-2.00 de la convention collective du personnel professionnel;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;


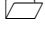


71-CE/08-11-26

IL EST PROPOSÉ PAR GEORGETTE BAZINET, COMMISSAIRE, que madame Martine Picard soit engagée à titre de conseillère en mesure et évaluation à Formation Conseil Mauricie, à temps complet (35 heures/semaine), à compter du 10 novembre 2008.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.



DÉPÔT DE DOCUMENTS

-  Liste des chèques émis – octobre 2008
-  Liste des frais de déplacement – octobre 2008
-  Rapport du comité de vérification des comptes – octobre 2008
-  Rapport du comité de vérification des comptes (chèques) - juin 2008

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 15, monsieur Jean-Guy paillé, commissaire, propose la levée de la séance.

Le président

La secrétaire générale